



Objet	COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL DU SECTEUR ABRIS/HABITAT
Date	Mercredi 18 mai 2022 / 15.00-16.30
Lieu	par internet - Teams

Pour la coordination : lead BNGRC & co-lead CRM et IFRC

Participants : CARE (Manakar) CRS – PAM – CARE – OIM

Objet du GTT : Présentation des modalités du Transfert Monétaires Conditionnels pour l’Habitat (Cash for Shelter)

Agenda

1. Introduction du GTT
2. Présentation des modalités d’implémentation du TMC pour l’Habitat (CRM/IFRC) et
3. Retour des participants, questions/réponses et recommandations
4. Synthèse, conclusion et actions

1. Introduction du GTT

- Les réunions du **Groupe Technique de Travail (GTT)** organisée par la coordination du secteur, sont des réunions suivi par du personnel des partenaires possédant des connaissances et une expérience dans les thématiques proposées permettant de débattre entre participants pour arriver à un objectif bien défini pour le GTT. Les résultats des GTT s’alignent à la **Stratégie finale (V6) de Réponse du Secteur Habitat validée par le BNGR et le MPPSPF**.
- La réunion du 19 mai a pour but de présenter aux partenaires et aux autorités les modalités du Transfert Monétaires Conditionnels pour l’Habitat (TMC) développer par la FICR et la CRM afin que le lead du secteur et les partenaires partagent leur avis afin d’arriver à une harmonisation des programmes TMC des partenaires et obtenir l’autorisation du lead du secteur pour que les partenaires puissent débiter leur programme.
- Le résultat de ce GTT doit s’aligner sur la **Stratégie cash dans le cadre de la reconstruction partielle d’habitations validée le 02.04.2022**.
- M. Pascal Panosetti de la FICR remplace la coordinatrice du secteur Habitat, Mlle Carine, pour supporter à distance avec la CRM la coordination du secteur Habitat et ce jusqu’au 19 juin prochain. Pascal était à Madagascar de fin février à début avril en tant que Coordinateur du secteur Habitat au niveau de Mananjary ainsi qu’à l’appui du Coordinateur du Programme Shelter de la FICR en soutien à la CRM.

2. Présentation des modalités d’implémentation du TMC pour l’Habitat

- La CRM a présenté avec la FICR les modalités du Transfert Monétaires Conditionnels pour l’Habitat (TMC), qui ont été développées principalement par la CRM/FICR selon les standards de TMC pour l’Habitat appliqués généralement pour ce type de programme cash conditionnel pour la reconstruction.
- La CRM/FICR fait un plaidoyer auprès du BNGRC et toute autorité afin d’autoriser les partenaires à augmenter le montant des tranches des 350’000 aryaris et pouvoir les distribuer en 2 tranches au-lieu de 4 (150’000 puis 200’000). Les raisons principales sont :
 - Réduire la distribution du TMC de 4 à 2 semaines.
 - Permettre aux bénéficiaires de réparer et construire leur maison rapidement car 5 à 7 jours sont suffisant pour construire une maison traditionnelle.
 - Réduire les coûts logistiques, des ressources humaines, de gestion et d’administration pour permettre aux partenaires de pouvoir cibler plus de ménages
 - Réduire les coûts et les déplacements et les frais de la compagnie Telma, « service provider » souvent utilisé par les partenaires.
 - Le cash est un outil d’implémentation multisectorielle et le montant varie dépendant de l’objectif à atteindre et du panier défini. Le TMC pour l’Habitat est différent que le cash inconditionnel (multiusage) de 100’000 aryari pour la

sécurité alimentaire basé sur un panier de subsistance pour un mois, tandis que celui pour l'Habitat dépend du coût de construction d'une maison.

- La FICR en tant que co-lead pour la CRM rappelle que les besoins sont énormes et qu'il n'y a que très peu d'acteurs dans le secteur Habitat pour implémenter le TMC, d'où le besoin de définir des critères plus stricts de sélection afin de toucher les familles les plus vulnérables. Il sera primordial d'harmoniser les critères de sélection des partenaires pour le TMC afin de ne pas créer de tension et conflits entre les communes ciblées par différents partenaires.
- Un autre défi pour les partenaires sera d'avoir les sources de vérifications fiables pour sélectionner les familles, prenant en compte que plus de 80% des ménages affectés ont commencé la reconstruction et certains même terminées souvent en s'endettant. Le TMC pour l'Habitat sera également pour aider les familles à rembourser leur dette, mais il est recommandé de conserver une conditionnalité BBS pour améliorer les maisons déjà reconstruites. Par exemple les contreventements diagonaux aux angles de la maison pourraient être réalisés avec 100'000 ariaris et le reste pour d'autres détails BBS et rembourser leurs dettes.
- La CRM/FICR remettra la présentation d'aujourd'hui ainsi que les modalités en format Word aux partenaires afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, utiliser ce document pour préparer leurs modalités à soumettre au BNGRC.
- Un autre document sur lequel de nombreux documents de référence et des outils d'implémentation et de gestion de programme TMC, développé par la FICR sera également remis aux partenaires (accord avec la communauté, organigramme, fiches de suivi, etc...). Libre à eux de les utiliser pour leur programme.

3. Retour des participants, question/réponses, recommandations

• CRS :

- CRS a reconnu qu'il y a un besoin énorme en terme de reconstruction. Au début, CRS a déjà consulté le bailleur de fond à soutenir les ménages victimes et CRS a pu obtenir pas mal de financement. Mais au moment de la mise en œuvre, il y avait la formulation de notre stratégie et finalement, CRS n'a pas pu utiliser ce financement alors que les fonds sont déjà passés au niveau TELMA il y a bien longtemps, et CRS a dit au TELMA d'arrêter le projet vu qu'il y a encore le document d'implémentation interne du secteur.
- En ce moment, CRS est d'accord avec les 2 tranches et aussi d'accord pour la conditionnalité pour que CRS puisse faire vraiment l'investissement. CRS a proposé la tranche de Ar 150 000 et Ar 200 000 et aussi besoin d'une boîte à image, fiches techniques, simple à comprendre, démontrant les détails BBS à appliquer, similaire aux fiches que Mr Pascal a élaboré pour le suivi. L'outil que CRS préfère c'est un outil numéroté de 1 à 6 c'est-à-dire de numéroté les techniques de renforcement. CRS aussi a déjà créé un comité de ciblage au niveau de chaque fokontany et déjà ciblé les ménages qui n'ont pas pu encore commencer les travaux de reconstruction.
- CRS a choisi la catégorie 2, c'est-à-dire, les groupes de ménages qui sont en cours de reconstruction. Les types de maison ne sont pas les mêmes et CRS a des doutes que tous les ménages suivront les techniques de renforcement des maisons traditionnelles (case) proposées. Dans ce sens, CRS préfère prendre tous les engagements auprès de chaque ménage avant la distribution du « cash ». Une lettre d'engagement sera établie entre CRS et la communauté par rapport à l'achat des matériaux de construction et pour s'engager à appliquer les techniques de réparation et renforcement pendant la réparation de leur maison. Comme suggéré par la CRM/FICR, les bénéficiaires de CRS devront suivre une formation en BBS comme 1^{ère} conditionnalité pour recevoir la 1^{ère} tranche. Juste après la 1^{ère} distribution, les comités de ciblage au niveau de chaque commune pourraient contribuer à suivre de près la réalisation de ses engagements et valider la distribution de la deuxième tranche si tous les engagements sont honorés par les ménages.
- En ce moment, CRS n'a pas encore commencé, même pas encore touché une partie du financement mais en train de négocier avec le bailleur de fond.
- Essayer le montant de Ar 350 000 en 2 tranches avec les requêtes des autres en allégeant certaines conditionnalités pour avancer. CRS cible environ 7 000 ménages et peut-être plus avec l'appui du PAM.

- **OIM :**
 - OIM insiste que le fait pour la conditionnalité de stratégie de paiement en 4 tranches ne soit pas adapté par rapport à leur objectif ciblant environ 3'000 ménages avec les fonds d'urgence du CERF, en termes de temps (à réaliser d'ici fin juillet), de système et de stratégie de mise en œuvre qu'il faut améliorer. Par rapport aux sous pressions du bailleur et par rapport aux engagements, il faut alléger cette stratégie.
 - OIM cible les Districts de Mananjary: 1) Ankatafana 430, 2) Namorona 700, 3) Mahavoky Nord 190, 4) Ambohitsara Est 362, 5) Commune Urbaine Mananjary 930
 - OIM a signer un accord avec la CRM pour 1'000 ménages dans la commune de Fanivelona à Nosy Varka et 1'963 ménages avec CRS > total 2963 ménages
- **CRM / FICR :**
 - Hector de la FICR informe que la CRM devrait cibler environs 300 ménages selon les modalités proposées par le Pascal
 - Kinear et Niaina, au nom de la CRM, annoncent que la cible serait plutôt de 903 ménages dans 3 communes : Sandrohy, Andara (6 fokontany), et Nosy Varka (2 fokontany). Cependant Pascal, au nom de la FICR, informe que la FICR discutera ses prochains jours avec la Secrétaire Générale de la CRM ainsi qu'avec la coordinatrice des urgences pour suggérer de réduire la cible à environ 350 ménages, prenant en compte tous les coûts nécessaires d'implémentation du programme comme la construction de maison modèles pour former les charpentiers locaux ou autres coût RH, Logistique et de gestion.
 - Il faudra prendre en compte pour les conditionnalités que les maisons des ménages ne sont pas toutes endommagées pareillement et que beaucoup de ménages se sont endettés pour reconstruire leur maison. Il faudra donc collecter des informations sur l'endettement des ses familles et alléger les conditionnalités afin de les soutenir pour rembourser leurs dettes.
 - Pascal, au nom de la FICR, suggère que les familles endettées qui ont déjà reconstruit leur maison applique au minimum un renforcement comme conditionnalité pour recevoir la 2^{ème} tranche qui pourrait être les contreventements extérieurs diagonal à chaque angle de la maison. La 1^{ère} conditionnalité serait de participer à la session de sensibilisation BBS, tout comme CRS propose, et mentionnée dans les modalités proposées.
- **PAM :**
 - Le PAM demande d'être plus flexible sur les conditionnalités car il est important de lancer le programme TMC au plus vite pour subvenir aux besoins des ménages affectés, la distribution en 4 tranches prendrait trop de temps raison pour laquelle le PAM propose également la distribution du cash en 2 tranches.
- **BNGRC :**
 - Dû à la situation d'urgence, le BNGRC n'a pas eu le temps de finaliser le manuel ce cash qui est en cours de développement. Le BNGRC demande aux partenaires de partager leurs leçons apprises afin de pouvoir les inclure dans ce manuel. Le PAM soutien cette demande afin que le Cash Working Groupe puisse aider les autorités et travailler sur ce manuel pour l'utiliser lors des prochaines réponses à des catastrophes naturelles touchant le pays.
 - Le BNGRC avait déjà annoncé et opté pour que chaque partenaire puisse pouvoir implémenter leur program TMC le plus rapidement. Pour cela, le BNGC rappelle que les partenaires leur soumettent leurs modalités d'implémentation TMC, les argumentations pour le nombre de tranche et les montants des tranches souhaité, leur budget alloué ainsi que le nombre de famille ciblée et les noms de lieux d'interventions.
 - Le BNGRC a besoin de traçabilité des programmes des partenaires afin de pouvoir coordonner la réponse avec le programme de relèvement du SENVH pour la reconstruction de maison et éviter des duplications.
 - La BNGRC, en tant que Lead du secteur, insiste sur l'importance d'avoir une communication transparente et claire avec les communautés pour leur expliquer les modalités, les montants des tranches et les conditions du program

TMC de chaque partenaire. Ses messages de communications doivent leur être soumis et inclus dans les modalités du TMC.

- La BNGRC autorise les partenaires d'aller de l'avant afin d'implémenter au plus vite leur programme TMC. La BNGRC sera en mesure d'envoyer un e-mail explicatif mais il faut les envoyer au BNGRC les méthodes afin d'assurer la communication. Et après, on se doit de faire une leçon apprise. Et pour la logique, les bonnes pratiques et la bonne pratique de cet atelier de retour d'expérience qu'on va organiser prochainement à l'issue de toutes les activités sera capitaliser dans l'actuel processus de l'élaboration de manuel.

4. Synthèse, Conclusion et Actions

SYNTHESE ET CONCLUSION

- En résumé, les acteurs s'alignent sur l'option n° 2 des modalités TMC, soit la distribution des 350'000 aryari en 2 tranches conditionnées et augmenter les tranches en conséquence.
- Le BNGRC autorise les partenaires à aller de l'avant dans ce sens mais conditionné par la réception de la stratégie et modalités d'implémentation du TMC de chaque partenaire comprenant les informations de traçabilité de communication mentionnée dans ce compte-rendu ainsi que de partager leurs leçons apprises pour agréments le manuel cash.

ACTIONS DES PARTENAIRES:

- Organiser une séance interne intersectorielle pour capitaliser les leçons apprises des différentes implémentations de chaque secteur.
- **Remettre au secteur lead (BNGRC-MPPSPF) et co-lead (CRM-IFRC) par les partenaires**
 - Les modalités et stratégie de mise en œuvre du TMC pour l'Habitat
 - Les critères de sélection du TMC afin de les harmoniser entre partenaires lors d'un prochain GTT si besoin
 - Les cibles ainsi que le budget alloué

Annexe-s

- Présentation powerpoint du GTT développé par la CRM/FICR
- Modalités du TMC Habitat et des outils de gestion et implémentation développé par la FICR (envoyés le 23.05.22)

Draft le 25.05.2022 – finalisé le 01.06.2022 / CRM (NK) & IFRC (PP)

Page internet du secteur sur ce lien : <https://www.sheltercluster.org/es/node/23037>

Enregistrement à la liste de distribution du Secteur Habitat sur ce lien : <http://eepurl.com/hVqgYz>

Feuille de Présence:

Org./Gouv	Prénom Nom	Fonction	Téléphone	Email
BNGRC	Lieutenant-Colonel Aritiana Fabien FALY	Coordonnateur Général de Projets de Projets -BNGRC	034 05 480 67	a.faly@bngrc.gov.mg
CRM	Niaina Rakotozandry	Shelter Secteur Coordo National Chef de Volet Habitat	034 93 166 01	cv_shelterhabitat@crmada.org
CRM	Mr Betsara Kinnear	Shelter Secteur Coordo régional		aonykenny@yahoo.fr
IFRC	Pascal Panosetti	Shelter Secteur Coordinateur (à distance)	+41 77 464 32 23 WA	ppanosetti@gmail.com 2ème email par encore actif RRShelterCluster.Madagascar@ifrc.org
IFCR	Hector Esteban	Shelter Program Coordinator	032 11 326 38 +33 7 69 88 39 57 wa	RRShelterCo.Madagascar@ifrc.org
OIM	Mme Randriantsara Ranjatiana	National Project Officer	034 29 56173	RRANDRIATS@iom.int
CARE	Ramaroson Andry	Responsable des Urgences	034 05 158 69	Andry-Jose.Ramaroson@care.org
CRS	Mr Ranarijesy Ando			Andoniaina.Ranarijesy@crs.org
PAM Manakara	Mme Martina AZZALEA			
PAM Tananrive	Simon TARR			
PAM	Mme Harisoa Raharinjatovo			